



Conseil d'administration

344^e session, Genève, mars 2022

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 2 février 2022

Original: anglais

Plan de vérification extérieure des comptes

Résumé: Dans le présent document, le Directeur général transmet au Conseil d'administration, pour information, le résumé du plan d'audit annuel établi par le Commissaire aux comptes pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021.

Unité auteur: Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (Commissaire aux comptes).

Document connexe: [GB.341/PFA/INF/4](#).

► Résumé du plan d'audit annuel pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021

Mandat

1. En vertu du chapitre IX du Règlement financier de l'Organisation internationale du Travail (OIT), les états financiers consolidés de l'OIT sont soumis à un audit annuel. Le président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines est le Commissaire aux comptes de l'OIT. Il a été nommé par le Conseil d'administration du BIT, conformément à l'article 35 du Règlement financier, pour un premier mandat de quatre ans commençant le 1^{er} avril 2016 et couvrant les 75^e et 76^e exercices ¹. Ce mandat a été reconduit pour une nouvelle période de quatre ans débutant le 1^{er} avril 2020 et couvrant les 77^e et 78^e exercices ².

Objectifs généraux de l'audit

2. Les objectifs généraux de notre mission d'audit sont les suivants:
 - fournir une opinion indépendante permettant de déterminer:
 - si les états financiers donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de l'OIT au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et des états de comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels pour l'année qui s'est achevée à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - si les états financiers ont été établis en conformité avec les méthodes comptables énoncées;
 - si les principes comptables ont été appliqués de la même manière que lors de l'exercice précédent;
 - si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations données par les organes délibérants de l'OIT;
 - formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, sur le système comptable, sur les contrôles financiers internes et, en général, sur l'administration et la gestion de l'Organisation (article 36 du Règlement financier).

Approche et méthodologie de l'audit

3. Conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit, nous continuons de procéder à l'audit des états financiers de l'OIT ainsi que de sa gestion opérationnelle en suivant une approche fondée sur l'analyse des risques.
4. L'approche fondée sur l'analyse des risques qui sera adoptée pour procéder à l'audit des états financiers suppose d'évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers en

¹ GB.323/PFA/6.

² GB.334/PFA/9.

s'appuyant sur une compréhension appropriée de l'Organisation et de son environnement, notamment de son système de contrôle interne.

5. Dans le cadre de notre approche et de notre méthodologie de l'audit, nous nous efforçons principalement d'évaluer la maturité de l'Organisation en matière de gestion des risques en déterminant la mesure dans laquelle le Conseil d'administration et la direction du BIT identifient, évaluent, gèrent et contrôlent correctement les risques.
6. Les plans d'audit que nous établissons périodiquement par la suite nous permettent de recenser et de hiérarchiser tous les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, notamment les procédures de gestion des risques, la gestion des risques essentiels, l'enregistrement et la notification des risques, ainsi que la maîtrise de certains risques particuliers ou de certains groupes de risques.
7. Enfin, la communication des résultats de l'audit, dernière étape de notre démarche, sera l'occasion de discuter des constatations et des conclusions de nos travaux avec la direction de l'Organisation afin de décider des mesures à prendre.
8. Nous avons par ailleurs pris en compte la nature et l'étendue des travaux effectués par le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) du BIT et par d'autres organismes externes d'examen pour définir la portée et les objectifs de notre plan d'audit. La crise sanitaire (pandémie de COVID-19) nous a obligés à nous adapter et à retenir la modalité de l'audit à distance afin de garantir la continuité d'exécution de notre mandat. Les dispositions nécessaires seront prises avec le BIT pour faciliter le travail à distance dans le cadre des audits intermédiaires, voire des audits de fin d'exercice, si ceux-ci ne peuvent pas être réalisés sur place.

Risques envisagés et objectifs de l'audit

9. Lors de nos précédents travaux d'audit, et en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, nous avons relevé, dans les opérations de l'OIT, un certain nombre d'éléments et d'évolutions sur lesquels nous avons axé notre audit. Nous avons prévu d'intégrer ces informations dans nos vérifications pour l'année en cours, qui porteront sur les sujets suivants:

- **Audit financier: audit des états financiers et vérification de leur conformité avec les normes et les dispositions réglementaires applicables.** Les états financiers de l'OIT sont établis conformément aux normes IPSAS et au Règlement financier. Les risques envisagés concerneront notamment les éléments suivants: procédures comptables et procédures de notification aux fins de la mise en œuvre du Système intégré d'information sur les ressources (IRIS); exhaustivité des informations financières; appréciations et estimations; procédures de séparation des exercices; indication et évaluation précises des éléments de l'actif et du passif; données publiées; conformité avec les dispositions réglementaires; application des normes IPSAS.

L'objectif de l'audit consiste à formuler et émettre une opinion indépendante sur les états financiers de l'OIT, sur la base d'un examen des justificatifs des montants et des informations qu'ils contiennent, ce qui suppose notamment l'évaluation des principes comptables appliqués et des estimations significatives effectuées, ainsi que de la présentation d'ensemble des états financiers. Il s'agit également de vérifier l'efficacité et l'efficacé, en termes de conception et de fonctionnement, du système de contrôles et de documentation comptables sur lequel repose la mise en œuvre d'IRIS.

- **Audit opérationnel: examen de la mise en œuvre et de l'exécution des programmes et projets relevant des résultats 6 (L'égalité des genres et l'égalité de chances et de traitement pour tous dans le monde du travail) et 7 (Une protection adéquate et efficace pour tous au travail) du programme et budget pour la période biennale 2020-21.** Parmi les huit résultats stratégiques du programme et budget de l'OIT pour la période biennale 2020-21, les résultats 6 et 7 sont particulièrement opportuns et pertinents compte tenu de la situation générale actuelle des entreprises due à la pandémie de COVID-19 et à la crise économique mondiale. S'agissant de ces deux résultats, les risques envisagés ont été classés en quatre catégories: les politiques, stratégies et cadres; le suivi et l'établissement de rapports; la concrétisation des cibles associées aux différents résultats; et les ressources correspondantes.

L'objectif de l'audit est donc de vérifier les éléments suivants: que les dispositions stratégiques pour l'exécution des programmes relevant des résultats stratégiques 6 et 7 sont appuyées par des politiques, des stratégies et des cadres transversaux adaptés et appropriés permettant de faire face à la pandémie; que les contrôles en matière de suivi et d'établissement de rapports sont suffisamment adéquats et efficaces pour promouvoir des mandats opérationnels qui soient conformes à la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail et remédient à la crise sanitaire actuelle et à la situation économique post-pandémie, de sorte que les effets souhaités et les résultats escomptés soient obtenus; que les produits ciblés et l'exécution du budget pour les résultats 6 et 7 sont conformes au programme et budget et aux plans de travail; et que les ressources aussi bien humaines que financières sont disponibles, suffisantes et utilisées.

- **Audits des bureaux extérieurs: audits de l'équipe d'appui technique au travail décent et du Bureau de pays de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale (ETD/BP-Moscou), du Bureau de pays de l'OIT pour le Viet Nam (BP-Hanoï), de l'équipe d'appui technique au travail décent pour l'Asie du Sud et du Bureau de pays de l'OIT pour l'Inde (ETD/BP-New Delhi), de l'équipe d'appui technique au travail décent et du Bureau de pays de l'OIT pour le cône Sud de l'Amérique latine (ETD/BP-Santiago).** Les activités des bureaux extérieurs font partie intégrante des états financiers au sujet desquels nous émettons une opinion. Il est de ce fait impératif pour nous d'examiner les procédures de ces bureaux touchant à la gouvernance, à la gestion des risques et aux contrôles internes et d'en évaluer l'adéquation et l'efficacité. Pour l'exercice 2021, nous avons sélectionné l'ETD/BP-Moscou et le BP-Hanoï pour un audit intermédiaire, et l'ETD/BP-New Delhi et l'ETD/BP-Santiago pour un audit de fin d'exercice. Les risques envisagés concerneront les éléments suivants: responsabilisation, gestion des risques et contrôles internes; système de contrôles et de documentation comptables; conformité.

Le principal objectif des audits des bureaux extérieurs est de vérifier l'efficacité des mécanismes de gouvernance (responsabilisation, gestion des risques et contrôles internes) ainsi que l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières et administratives. Il s'agit notamment de s'assurer que les contrôles intégrés dans les principaux processus opérationnels relatifs à la gestion générale des bureaux et à l'exécution de leurs programmes et projets sont appropriés, efficaces et efficaces. Les audits visent en outre à déterminer si les transactions traitées sont conformes aux politiques, règlements, règles, procédures et autorisations des organes délibérants de l'OIT et à évaluer les informations découlant de ces processus moyennant la vérification des contrôles clés et des données détaillées relatives aux transactions.

Seuil de signification de l'audit

10. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce seuil est également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassements passés) relevées au cours de l'audit.
11. Nous avons fixé le seuil global de signification à environ 2 pour cent du montant total moyen des dépenses de l'OIT au cours des cinq dernières années, soit 14,9 millions de dollars des États-Unis.
12. Le seuil de signification de l'audit tient compte des facteurs ci-après: les besoins de l'Organisation; et ceux des donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs, ainsi que d'autres organisations multilatérales. Ce seuil concorde avec le seuil de signification retenu pour l'audit des états financiers de 2020. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification n'est pas le seul facteur pris en compte pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs.

Documents à produire

13. À la fin de l'audit, nous remettrons au Conseil d'administration les rapports suivants:
 - **Rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée sur les états financiers au 31 décembre 2021.
 - **Rapport du Commissaire aux comptes au Conseil d'administration.** Ce rapport contiendra nos constatations sur l'efficacité des procédures financières, sur le système comptable, sur les contrôles financiers internes et, en général, sur l'administration et la gestion de l'OIT, ainsi que sur toutes les questions visées au chapitre IX, article 36, du Règlement financier. Nous ferons le point sur les observations des années antérieures et la mise en œuvre des recommandations s'y rapportant. Le rapport contiendra en outre les observations et recommandations de l'année en cours.
14. Au cours de notre audit, nous fournirons également à la direction les documents suivants:
 - **Lettres adressées à la direction.** Communications indiquant les modifications qui pourraient être apportées aux procédures pour améliorer le système de contrôle interne, simplifier les opérations ou renforcer les pratiques en matière d'information financière.
 - **Notes de synthèse.** Communications écrites destinées à informer les membres du personnel concernés des lacunes observées dans la vérification des comptes, des opérations ou des transactions.

Activités prévues sur le terrain pour l'audit de 2021

15. Conformément à notre méthode d'audit fondée sur l'analyse des risques, notre plan de travail pour l'audit de 2021 comprendra les activités décrites dans le tableau ci-dessous.

Bureaux à visiter	Domaines/activités
<i>Audit intermédiaire (novembre 2021)</i>	
Siège de l'OIT (audit effectué à distance)	<p>Audit financier intermédiaire: vérification de la conformité avec les procédures comptables et les procédures de notification applicables à tous les comptes qui constituent les états financiers; tests de validation couvrant la période allant de janvier à septembre 2021.</p> <p>Audit opérationnel: examen préliminaire de la mise en œuvre et de l'exécution des programmes/projets relevant des résultats 6 et 7, y compris l'examen des processus, l'obtention des documents pertinents, la formulation de questions et toutes autres activités nécessaires.</p>
ETD/BP-Moscou BP-Hanoï (audit effectué à distance)	<p>Audit opérationnel: examen général de la gouvernance, des responsabilités, du cadre de contrôle et de la gestion des risques dans les bureaux; examen des principaux contrôles de gestion, axé plus particulièrement sur les programmes et les projets liés aux résultats 6 et 7, la gestion des ressources humaines, les voyages, l'information des donateurs, la gestion des actifs et des stocks, les achats, les lettres d'accord et les autres principaux domaines à risque recensés par l'équipe chargée de l'audit.</p>
<i>Audit de fin d'exercice (mars-avril 2022)</i>	
Siège de l'OIT (audit sur place à effectuer si nécessaire)	<p>Audit financier de fin d'exercice: vérification de la conformité avec les procédures comptables et les procédures de notification relatives aux états financiers consolidés I à V et à leur publication en vue de la formulation d'une opinion sur l'ensemble des états financiers; vérification des soldes et tests de validation des transactions pour 2021; examen de la conformité avec les nouvelles normes et de la suite donnée aux recommandations formulées dans le cadre des précédents audits.</p> <p>Audit opérationnel: poursuite de l'examen de la mise en œuvre et de l'exécution des programmes/projets relevant des résultats 6 et 7; examen, évaluation et validation des travaux d'audit préliminaires.</p>
ETD/BP-New Delhi ETD/BP-Santiago (audit sur place à effectuer si nécessaire)	<p>Audit opérationnel: examen général de la gouvernance, des responsabilités, du cadre de contrôle et de la gestion des risques dans les bureaux; examen des principaux contrôles de gestion, axé plus particulièrement sur les programmes et les projets liés aux résultats 6 et 7, la gestion des ressources humaines, les voyages, l'information des donateurs, la gestion des actifs et des stocks, les achats, les lettres.</p>

16. En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'OIT, nous prévoyons également d'effectuer quelques audits de projets à la demande de donateurs de fonds extrabudgétaires de l'OIT. Une lettre de mission distincte sera établie pour chaque requête de ce type.

Gestion de l'audit

17. La gestion de nos audits repose sur des principes opérationnels solides en vertu desquels nous nous efforçons d'aligner toujours plus étroitement nos méthodes sur les besoins de nos clients internationaux afin d'améliorer leur gouvernance interne et de fournir aux utilisateurs de leurs

états financiers les meilleures garanties possibles quant à l'efficacité de leurs procédures de contrôle, telles qu'elles sont conçues et appliquées.

- 18.** Le déploiement de nos auditeurs obéit aux principes d'efficacité que sont notamment la complémentarité des compétences, des formations techniques sur mesure et des mécanismes d'appui adéquats. Conformément aux Normes internationales d'audit, trois niveaux de contrôle permettent d'assurer la qualité de nos travaux d'audit.

Commission de vérification des comptes,
République des Philippines